



Renouvellement carte séjour étudiante (cas particulier)

Par Mey1888

Bonjour,

je suis étudiante marocaine de 24 ans, je suis en France depuis fin 2010, j'ai obtenu un DUT informatique et une Licence pro à l'IUT de Vélizy.

En Octobre 2014, je devais débiter un Master en alternance dans une école privée (IESA Multimédia), or je n'avais pas trouvé d'alternance à temps je devais donc abandonner ce master (je n'étais pas capable de payer 7000€/an, c'était normalement à mon entreprise de payer l'école).

Je me suis donc inscrite dans une autre école en rentrée décalée au mois de Mai (Ecole Multimédia), et même histoire, je n'avais pas réussi à trouver une entreprise pour mon alternance, j'ai été 3 semaines en auditrice libre.

Entre temps j'ai beaucoup travaillé mon portfolio et j'ai finalement réussi à trouver une entreprise (avec laquelle je fais d'abord un stage d'un mois ensuite un contrat de professionnalisation) pour le Mastère Motion Design 2D/3D de l'école multimédia de Paris.

A cause de ma "non progression dans les études" de cette année scolaire 2014/2015, je risque d'avoir un refus de renouvellement de ma carte séjour il me semble, reste à savoir s'il serait possible de me le refuser bien que j'ai réussi à trouver un contrat finalement.

J'aimerais donc savoir je vous prie, si vous auriez une solution pour moi afin de pouvoir éviter un refus de renouvellement de carte séjour. Ce master me tient à cœur j'ai beaucoup travaillé seule pour pouvoir l'intégrer, j'ai donc besoin d'aide s'il vous plaît afin d'éviter un refus de la part de la préfecture.

En vous remerciant en avance pour votre réponse.

Cordialement.